



## Compte rendu du Conseil municipal lors de sa séance du 18 octobre 2017

Sont présents: Monsieur Gérard Leguay, Monsieur Serge Bavard, Madame Annick Niporte, Monsieur Dominique Duchamp, Monsieur Christian Albert, Monsieur Philippe Brunot, Madame Nathalie Weill, Madame Nathalie Vieillard, Madame Sandrine Renault, Monsieur Christophe Louet, Monsieur Christophe Leloup (arrivé à 19h17) Monsieur Rémy Aubry.

Absents Excusés : Monsieur Jean- Michel Bon (procuration à Monsieur Dominique Duchamp), Madame Claudine Lenet, (procuration à Monsieur Christian Albert), Madame Olga Pecaud, (procuration à Monsieur Serge Bavard), Madame Antoinette Graff (procuration à Monsieur Philippe Brunot) Madame Michèle Baudoin (procuration à Madame Annick Niporte) Madame Marie-Luce Bon (procuration à Madame Nathalie Weill)

Absent : Monsieur Philippe Michaud

Madame Annick Niporte est désignée secrétaire de séance.

### Le compte rendu du conseil municipal du 30 août 2017 est adopté à l'unanimité

#### 1- **Projet éolien- Renouveau de la convention concernant le maintien de l'installation du mât de mesure.**

Le conseil municipal autorise le maire, à l'unanimité, à signer le renouvellement de la convention portant autorisation d'occupation de terrain en vue du maintien de l'installation du mât de mesure.

Monsieur Christophe Louet demande la raison de la division de parcelle G36. La réponse sera apportée ultérieurement.

#### 2- **Renouveau de la convention de bail de chasse**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de renouveler le bail de chasse à la société « l'Indépendance » pour une durée de 6 ans du 1<sup>er</sup> septembre 2017 au 31 août 2023, sur tous les terrains désignés comme suit : Bois de la Broth, comprenant la réserve de Chenevry- Bouchot-Mathias-Les Brûlés- les Bouchots (120 ha), Gency- la petite forêt, reliquat lisière tenant l'autoroute A 31 (4 ha), Les Petits Communaux (176 ha).

Le prix du présent bail est fixé à 1 050 € (mille cinquante euros) annuel.

#### 3- **Cessions d'immeubles**

A/Par délibérations du 22 juin 2015, et du 9 février 2017, le conseil municipal a approuvé la cession de la maison et ses terrains annexes situés 34 rue Pastourelle (section AK 505, 507, 508, 509 et 510) à la SCI MAEMI. Il est proposé au conseil municipal de modifier les précédentes délibérations suite à un courrier des acquéreurs stipulant que la SCI DU JARDIN D'ENFANTS se substitue à la SCI MAEMI.

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité ces modifications,

B //Il est proposé au conseil municipal de céder à la SCI DU JARDIN D'ENFANTS une parcelle de terrain située rue du stade et rue de la roche cadastrée AP n°29 d'une superficie de 822 m<sup>2</sup> terrain sur lequel se trouve un bâtiment d'une surface de 286 m<sup>2</sup> répartie sur 3 niveaux, ainsi qu'un terrain issu de la parcelle cadastrée AP n°24 d'une superficie de 14a27ca. (Désignation nouvelle AP n° 276).

L'estimation des domaines est de 157 000 € (marge +/-10%) pour la parcelle AP 029 n°29 et de 7 € le M<sup>2</sup> (marge +/-10%) pour la parcelle AP n°276.

Le prix proposé par les acquéreurs, pour l'ensemble, est de 165 000 €.

La cession de la parcelle cadastrée AP N°276 permettra au nouveau propriétaire, de condamner l'entrée par la rue de la Roche, d'accéder par la rue du Stade afin d'y réaliser une entrée commune, des places de parking et de construire des garages au fond de la parcelle.

L'acquéreur, en association avec l'ADMR, souhaite créer une micro crèche.

Le conseil municipal, à la majorité, par 17 voix pour et une voix contre (Madame Marie-Luce BON), approuve cette cession.

#### **4- Cession d'un véhicule**

Le conseil municipal décide de céder le tracteur de la commune (sans équipement) au prix de 1700 €.

### **EAU ET ASSAINISSEMENT**

#### **5- Présentation des rapports annuels**

Le conseil municipal prend acte de la communication des rapports réglementaires du Service public de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2016.

Concernant le renouvellement de la délégation de services publics, le maire précise avoir reçu 2 offres qui feront l'objet de négociation et pour lesquelles les candidats seront auditionnés.

#### **6- Demandes de subventions à l'Agence de l'Eau**

A/ Projet de renforcement du réseau d'eau potable - Rue de la Charme

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à solliciter le financement de l'agence de l'eau pour le projet de renforcement du réseau d'eau potable - Rue de la Charme.

Le projet est estimé à 147 000 € HT, pour un montant de subvention de 58 800 € soit 40 %.

B/ Projet de renforcement du réseau d'assainissement – Chemin des près d'Orville

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à solliciter le financement de l'agence de l'eau pour le projet de renforcement du réseau d'assainissement – Chemin des près d'Orville.

Le projet est estimé à 72 500 € HT, pour un montant de subvention de 29 000 € soit 40 %.

Le maire rapporte l'entretien avec le propriétaire afin de lui exposer le projet.

#### **7- Budget eau et assainissement – Décision modificative N°1**

Afin d'intégrer les recettes de TVA, le conseil municipal approuve à l'unanimité la décision modificative comme suit :

#### **CREDITS SUPPLEMENTAIRES- SECTION D'INVESTISSEMENT**

Section chapitre	Compte	Intitulé du compte	BP 2017	DM1	BP+DM
Recettes 041	2156	Matériel spécifique d'exploitation	0 €	+ 14 331 €	14 331 €
Dépenses 041	2762	Créances sur transfert de droits- TVA	0 €	+ 14 331 €	14 331 €

#### **1- Informations diverses et questions des conseillers**

##### **Eau et assainissement**

Le volume des arrivées d'eaux claires à la station d'épuration et provenant d'Orville reste important malgré les travaux réalisés. La commune de Selongey relèvera mensuellement le compteur afin d'établir avec exactitude les volumes traités.

##### **Travaux de la mairie**

L'appel d'offre pour les travaux de réhabilitation de l'hôtel de ville est en cours.

### Travaux du foyer communal

Les travaux du foyer ont pris plusieurs jours de retards.

La pré visite de la commission de sécurité a eu lieu le mardi 17 octobre matin, et la visite définitive se déroulera le 3 novembre. Il a été demandé de réaliser en complément la peinture de la salle de lutte.

Le maire s'étonne de la parution d'un article dans le bien public sur le retard des travaux alors qu'il n'y a eu aucun article durant les travaux.

### Travaux route d'Is sur Tille

La réception de chantier se déroulera le vendredi 27 octobre. Les cailloux, rue de Villey, seront remis.

### Zone commerciale

Les investisseurs ayant pour projet d'ouvrir une boulangerie ont notifié à la commune leur désengagement. En effet, une étude approfondie a relevé les difficultés de recrutement de boulangers sur notre secteur.

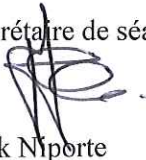
De plus, ils estiment que l'opposition à ce projet d'une partie des membres du conseil municipal et donc de la population, rend ce lourd investissement hasardeux.

Christophe Louet réaffirme le vote « contre » de l'opposition en dénonçant l'absence de projet de renforcement commercial du centre-ville. Nathalie Vieillard estime quant à elle, que l'argument avancé par les investisseurs est « une fausse excuse ».

La nouvelle agence du crédit mutuel ouvrira ses portes début décembre.

**La séance est levée à 20h**

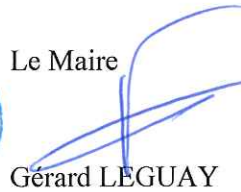
La secrétaire de séance



Annick Nipote



Le Maire



Gérard LEGUAY